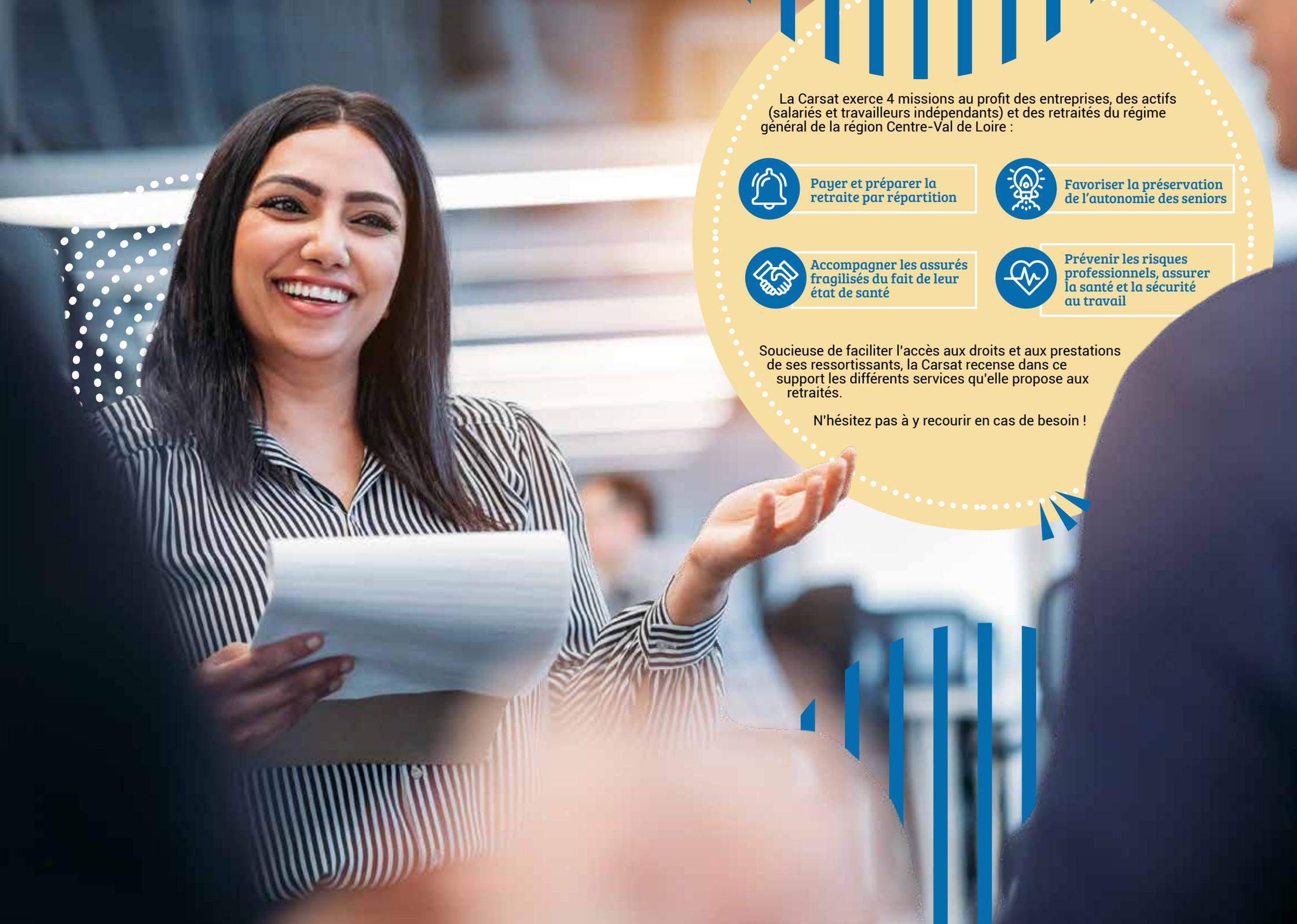




Vous êtes RETRAITÉ.E

La Carsat est à vos côtés



La Carsat exerce 4 missions au profit des entreprises, des actifs (salariés et travailleurs indépendants) et des retraités du régime général de la région Centre-Val de Loire :



Payer et préparer la retraite par répartition



Favoriser la préservation de l'autonomie des seniors



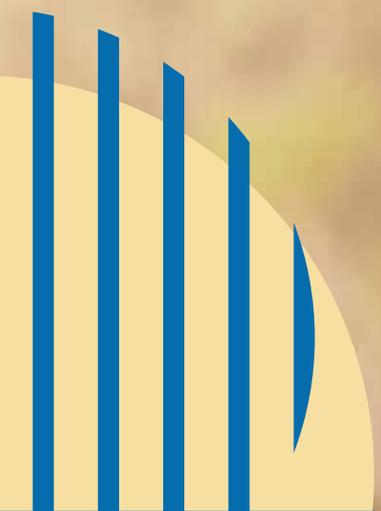
Accompagner les assurés fragilisés du fait de leur état de santé



Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail

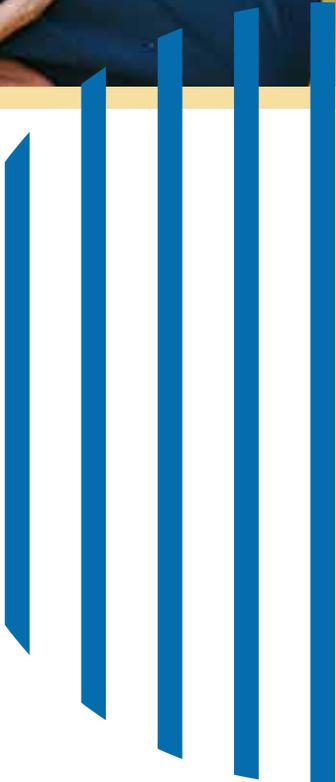
Soucieuse de faciliter l'accès aux droits et aux prestations de ses ressortissants, la Carsat recense dans ce support les différents services qu'elle propose aux retraités.

N'hésitez pas à y recourir en cas de besoin !



Votre retraite

Votre pension de retraite



La Carsat vous verse chaque mois votre pension selon un calendrier fixé à l'échelon nationale. Elle vous propose de :



Connaître la date du prochain paiement de votre retraite



En ligne, depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



Transmettre votre certificat de vie en ligne, afin de continuer à percevoir votre retraite lorsque vous vivez à l'étranger



Par téléphone, en composant le **3960**



En ligne, depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



Vérifier le montant des revenus communiqués à l'administration fiscale pour le calcul de votre impôt sur le revenu

Votre retraite

Votre situation change

Vous déménagez. Vous changez de coordonnées bancaires. Vous reprenez ou cessez une activité professionnelle. Votre situation personnelle évolue : séparation, divorce, perte du conjoint, mariage, nouvelle vie commune, placement sous sauvegarde de justice ... Tout changement de situation peut avoir des incidences sur le paiement ou le montant de votre retraite. Pour bénéficier de tous vos droits ou éviter de rembourser de l'argent, signalez toute modification à la Carsat. La Carsat vous offre différentes possibilités pour :



Accéder à vos droits en cas de décès de votre conjoint

Selon votre situation et vos ressources, vous avez peut-être droit à **une pension de réversion** si votre conjoint était salarié ou travailleur indépendant.

/// Pour vous informer sur vos droits retraite et vous guider dans vos démarches, la Carsat vous propose :



Un rendez-vous personnalisé en agence ou en visio conférence,

/// Par téléphone, au **3960**

/// Depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



Une information par téléphone, en composant le **3960**

/// Pour déposer une demande de pension de réversion, la Carsat vous propose :



Un service en ligne, sûr et pratique depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



ou d'envoyer votre courrier à : **Carsat Centre-Val de Loire**
30 boulevard Jean Jaurès
45033 ORLÉANS Cedex 1



Signaler un changement de situation administrative



En ligne, depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



Par courrier à : **Carsat Centre-Val de Loire**
30 boulevard Jean Jaurès
45033 ORLÉANS Cedex 1



Vous informer sur la reprise d'une activité professionnelle



En ligne sur lassuranceretraite.fr
> « Cumuler un emploi et ma retraite »



Par téléphone, en composant le **3960**



Lors d'un rendez-vous personnalisé en agence ou en visio conférence, à prendre :

/// Par téléphone, au **3960**

/// Depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



Votre vie à la retraite

Vous souhaitez avoir une retraite active et rencontrer d'autres séniors ?

La Carsat vous propose un large éventail d'actions organisées par des structures partenaires financées par ses soins :



L'animation
« Ma retraite, j'en profite ! »

A proximité de chez vous, découvrez les clés d'une retraite et d'une avancée en âge réussies. Un spectacle théâtral et musical ainsi que des possibilités d'échanges et d'informations avec des professionnels.



Des ateliers pour rester en forme

Ils vous permettent d'aborder diverses thématiques : la mémoire, la préservation de la mobilité, l'équilibre alimentaire... Ils sont animés par un intervenant spécialisé.



Le bus numérique pour vous former au digital

Envie ou besoin de vous familiariser avec internet ? Le bus numérique, équipé d'ordinateurs et de tablettes, sillonne la région et vous propose des sessions d'apprentissage.



Une aide pour partir en vacances

Vous pouvez bénéficier du dispositif « Séniors en vacances » conçu avec l'Association nationale des chèques vacances : séjours adaptés aux retraités et aide financière sous conditions.

Pour contacter l'ANCV :



ancv.com

> « séniors-en-vacances »



Par téléphone, en composant le

0 969 320 616

(n° non-surtaxé, service gratuit + prix d'un appel)



Des activités diversifiées près de chez vous

Conférences, forums, réunions collectives, sorties.



Consultez le site pourbienvieillir.fr

> rubrique « Bien avec ma caisse de retraite »



Votre vie à la retraite

Vous êtes autonome mais certains gestes de la vie quotidienne deviennent plus difficiles ?

La Carsat vous propose :



L'offre de services coordonnée pour accompagner ma retraite «OSCAR»

Mise en œuvre en fonction de vos besoins et qui peut comprendre :

- /// Des petits travaux d'aménagement du logement, l'installation de barres d'appui, la livraison de courses, l'accompagnement informatique, l'entretien du logement, l'aide à la préparation de repas, etc.
- /// Des heures d'accompagnement et de prévention à domicile prises en charge en fonction de vos ressources.

Vous informer et faire votre demande:



carsat-cvl.fr
rubrique « retraité »

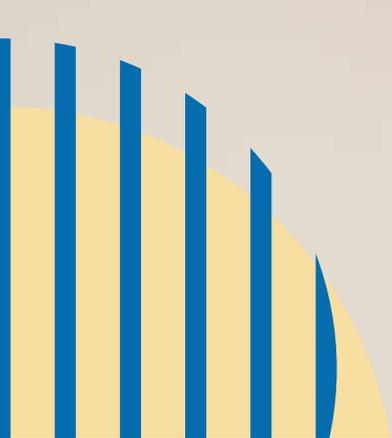


Par courrier à :
Carsat Centre-Val de Loire
30 boulevard Jean Jaurès
45033 ORLÉANS Cedex 1



Par téléphone, en composant le
3960





Votre vie à la retraite

Vous devez être hospitalisé.e et vous avez besoin d'une aide temporaire pour favoriser votre rétablissement

La Carsat vous propose :



Une aide qui s'adapte à votre situation et vos besoins

Financement de petits équipements, d'une aide humaine pour les tâches quotidiennes, et accès à des ateliers, réunions d'information (...)

Vous informer et faire votre demande:



carsat-cvl.fr
rubrique « retraité »



Par courrier à :
Carsat Centre-Val de Loire
30 boulevard Jean Jaurès
45033 ORLÉANS Cedex 1



Par téléphone, en composant le
3960





Votre vie à la retraite

Vous êtes confronté à un événement difficile

La Carsat vous propose :



Une aide temporaire en cas de perte d'un proche, placement définitif de votre conjoint en établissement, déménagement, séparation, divorce

Selon votre situation et vos besoins, elle peut comprendre :

- /// Le financement de petits équipements ou de services : installation de barres d'appui, livraison de courses, etc.
- /// La prise en charge financière d'une aide humaine pour les tâches quotidiennes : entretien du linge et du logement, aide à la préparation de repas, etc..

La durée d'attribution est de 3 mois



Des aides financières exceptionnelles en cas de difficulté subite, inhabituelle et imprévisible

Vols, agressions, escroqueries, catastrophes naturelles, destruction du logement.
Leur montant est défini en fonction votre situation et ne peut excéder le plafond national.



Une aide financière en cas de difficulté de paiement des factures d'énergie

Le « secours énergie » concerne les factures de gaz, électricité, chauffage. Son montant est plafonné.

Vous informer et faire votre demande :



carsat-cvl.fr
rubrique « retraité »



Par courrier à :
Carsat Centre-Val de Loire
30 boulevard Jean Jaurès
45033 ORLÉANS Cedex 1



Par téléphone, en composant le
3960

Restez informé.e de l'actualité de la Carsat :



Abonnez-vous à notre newsletter
« Parlons retraite » sur carsat-cvl.fr



Consultez notre site internet
carsat-cvl.fr



Suivez-nous sur X (ex Twitter)
[@CarsatCVL](https://twitter.com/CarsatCVL)



Rendez-vous dans les espaces
France services